

OPÉRATEUR DEPUIS 70 ANS D'UN SYSTÈME DE RETRAITE

PAR POINTS L'Agirc-Arrco, c'est la retraite complémentaire de tous les salariés du secteur privé

78 Mds€ DE PRESTATIONS
VERSÉES chaque année

Gère les comptes de points de
40 MILLIONS DE PERSONNES
qui n'ont pas encore liquidé
leurs droits à la retraite



L'Agirc-Arrco
REPRÉSENTE PLUS DE
55 MILLIONS
DE COMPTES
CLIENTS

Verse des retraites à
12 MILLIONS DE PERSONNES



Collecte les cotisations salariales et patronales de

1,6 MILLION
D'ENTREPRISES

2,5 MILLIONS DE PARTICULIERS EMPLOYÉS



96% DES ACTIFS COTISENT
à un moment ou à un autre
de leur vie professionnelle à l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco est un système de retraite par points

Dans le régime Agirc-Arrco, les **cotisations** versées (parts patronale et salariale) sont **converties** chaque année **en points** de retraite. Ceux-ci sont cumulés sur un compte ouvert dès le versement du premier salaire et valorisés au moment de la retraite.

Ce système est fondé sur l'**équité : un euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous***. Il est **contributif** : votre retraite est calculée en fonction des cotisations versées tout au long de votre carrière.

** Voir fiche "1 euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous".*



COTISATIONS



CONVERSION
EN POINTS
RETRAITE



CUMUL SUR
UN COMPTE RETRAITE
TOUT AU LONG
DE LA CARRIÈRE



CALCUL DE
LA RETRAITE

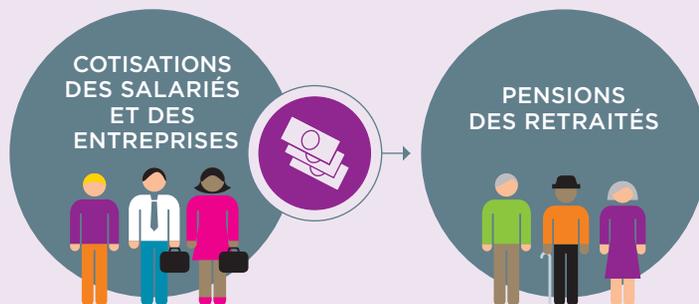
Nombre de points
Agirc-Arrco
X
Valeur du point

= Montant annuel brut de
la retraite complémentaire

L'Agirc-Arrco est un régime par répartition

Les cotisations versées par les salariés et les employeurs du secteur privé **servent à payer** immédiatement **les pensions** de retraite complémentaire aux retraités.

C'est un système fondé sur la **solidarité** entre les générations et entre les secteurs d'activité.



L'Agirc-Arrco est géré par les partenaires sociaux

L'Agirc-Arrco est piloté uniquement par les partenaires sociaux (représentants des organisations syndicales et des organisations patronales).

Ils négocient les **accords destinés à assurer la pérennité et l'équilibre financier** du régime.

L'Agirc-Arrco est présent sur toute la chaîne de la retraite complémentaire

Il perçoit les cotisations, d'une part, et verse les pensions, d'autre part.

Cette **connaissance en temps réel des ressources et des dépenses** (actuelles et prévisionnelles) lui permet d'assurer sa mission – le recouvrement des cotisations et le paiement des retraites – en visant toujours **l'équilibre des comptes**.

La retraite : un système obligatoire à 2 niveaux

